



Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent



Communiqué

Campagne électorale

Les jeunes forestiers espèrent des engagements pour l'obtention d'une politique d'aide à la relève

*Rimouski, le 22 février 2007 - Les membres de la section jeunesse du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent ont des attentes à l'égard des candidats aux élections provinciales et comptent vérifier, au cours des prochaines semaines, leur intérêt à soutenir la relève forestière. Selon le président de la section jeunesse, **Jasmin Michaud**, les jeunes qui désirent acquérir des lots boisés pour les aménager et en vivre ont besoin d'une politique d'aide à l'établissement, comme les jeunes de la relève agricole ont obtenu en 2005. « On ne manquera pas d'utiliser les tribunes pour interroger les candidats sur ce qu'ils en pensent et sur ce qu'ils comptent faire pour nous soutenir », a mentionné M. Michaud.*

*Rappelons que le Syndicat des producteurs forestiers est à mettre en place un programme de soutien à la relève forestière sur son territoire, comprenant entre autres une formule de parrainage et de réseautage. Mais il faut plus, selon **Jasmin Michaud**, et c'est pourquoi des efforts sont consentis par la Fédération des producteurs de bois du Québec avec des Syndicats, dont celui du Bas-Saint-Laurent, pour sensibiliser les pouvoirs politiques afin que le gouvernement élabore et adopte une politique de soutien aux jeunes forestiers. « Il faut des mesures fiscales, par exemple, qui vont inciter un propriétaire vieillissant à vendre à un jeune. Des mesures qui vont faciliter les emprunts, dans un contexte où les lots boisés sont de plus en plus chers. Pourquoi dans le fond ne pas s'assurer que la relève de la forêt privée soit confiée à des gens désireux d'en vivre, qui souhaitent s'établir en milieu rural et y apporter leur contribution ? », a mentionné M. Michaud, âgé de 27 ans et qui lui-même est à bâtir son entreprise forestière.*

Une table de travail provinciale sur la relève forestière a été mise en place par la Fédération des producteurs de bois. En attendant, les jeunes espèrent des engagements de la part des candidats. « On est disponible pour les rencontrer et leur exposer nos objectifs, expliquer comment on voit l'avenir. On pense qu'on peut contribuer à un projet de société », de conclure Jasmin Michaud.

La section jeunesse du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent existe depuis l'année 2005. Elle regroupe des jeunes propriétaires de lots boisés ou intéressés à le devenir et fait la promotion des intérêts de la relève forestière.

- 30 -

Source : Gisèle Marquis, ing. f., directrice Division foresterie et gestion financière
(418) 723-2424

Pour entrevue

Jasmin Michaud, président de la section jeunesse : (418) 763-3301, poste 248